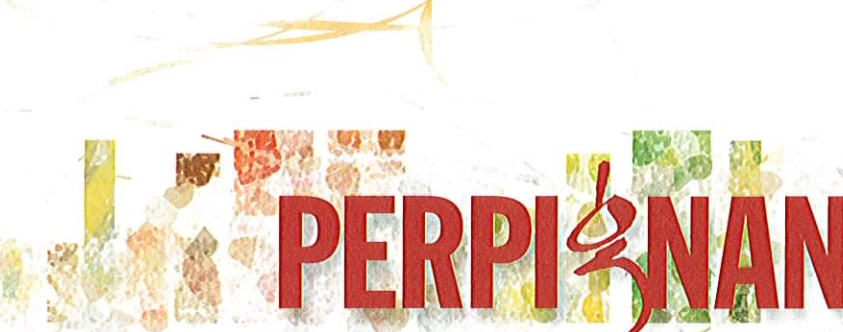




# PERPIGNAN

JEAN-MARC PUJOL

MAIRE DE PERPIGNAN

*mairie-perpignan.fr*

Perpignan, le 4 mars 2013

Monsieur Kader ARIF  
Ministre délégué auprès du Ministre  
de la Défense chargé des Anciens  
Combattants

**Objet :** journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

**Nos réf. :** JMP/VM/2013/05.02

Monsieur le Ministre,

Vous comprendrez aisément que je ne souscrirai pas à votre demande de pavoiser la Mairie de Perpignan le 19 mars 2013.

Cette date qui est celle du cessez-le-feu en Algérie du 19 mars 1962, ne respecte en rien la mémoire des victimes et encore moins la vérité historique.

Vous êtes mieux placé que d'autres pour savoir qu'après le 19 mars 1962, les exactions du FLN ont continué et que les harkis, abandonnés par la République Française, ont été massacrés.

Vous savez très bien que le 26 mars 1962, rue d'Isly à Alger, une manifestation publique de Français d'Algérie, a été réprimée par l'armée, causant plus de 60 morts et 180 blessés.

Vous savez très bien que le 5 juillet 1962 à Oran, des centaines de français ont été enlevés, torturés, assassinés.

Vous savez très bien que plus d'un million de Français d'Algérie a dû partir de son pays en quelques jours sans aucun mot de compassion du gouvernement d'alors.

.../...

Le gouvernement auquel vous appartenez a préféré suivre un choix politique plutôt que le chemin de la vérité et de l'honneur.

L'honneur de reconnaître la responsabilité de la France dans le massacre des harkis, le malheur des disparus et de leurs familles et l'abandon des Pieds Noirs obligés de fuir leur terre natale.

Mais, Monsieur le Ministre, la vérité surgira, au milieu de cet océan de mauvaise foi d'un groupe sectaire et partisan, pour rappeler que c'est après le 19 mars 1962 que le pire est arrivé pour les Français d'Algérie de toutes confessions.

Alors, comme cette majorité du Front Populaire issue des élections du 3 mai 1936 qui a voté les pleins pouvoirs à PETAIN le 10 juillet 1940, ils mesureront plus tard quelle fût leur erreur.

Pour ma part, Monsieur le Ministre, je choisirai le mot d'ordre de la Résistance Française : « OBEIR C'EST TRAHIR, DESOBEIR C'EST SERVIR ».

Je désobéirai en mettant en berne le drapeau de notre pays sur la façade de la Mairie de Perpignan pour respecter la mémoire de tous ceux qui sont morts après le 19 mars 1962.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire



Jean Marc PUJOL